



Procès-verbal **du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** *de l'École Frère-André*

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE Des Hautes-Rivières
ÉCOLE Frère-André (028)

PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 20 NOVEMBRE 2019 À 19 H 00, À L'ÉCOLE
FRÈRE-ANDRÉ

PRÉSENCES :

Présent	Absent		
✓		Stéphanie Benjamin	Parent
✓		Pascale McNulty	Parent
✓		Jean-François Pouliot	Parent
✓		Julie Robert	Parent
✓		Gislain Tardif	Parent
✓		Chrystèle Thibert	Parent
	✓	Hélène Lévesque	Représentante du service de garde
✓		Lucie Vincent	Enseignante
✓		Ève-Lyne Messier	Enseignante
✓		Johanne Robitaille	Enseignante
✓		Danielle Desrochers	Représentante du personnel de soutien
✓		Laurie-Anne Laberge-Desjardins	Représentante du personnel professionnel
✓		Lisanne Chabot	Membre de la communauté
✓		Julie Palin	Directrice

SUBSTITUTS :

	✓	Jérémy Tétreault	Parents
	✓	Blaise Durivage	Enseignant
	✓	Geneviève Séguin	Enseignant
	✓	Sylvie Gousy	Soutien
✓		Marie Desbiens	SDG

CÉ # 19-20-09

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H00

- Madame Julie Robert, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h05.

CÉ # 19-20-10

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Julie Palin demande de remplacer le point 8.1.3 par « Spectacle de Noël » (au lieu de « Sorties maternelle ») et propose de passer le point 6.1 avant le point 4.

Mme Pascale McNulty demande d'ajouter 13.1 Cour d'école, Mme Stéphanie Benjamin demande d'ajouter 13.2 Patinoire et Mme Chrystèle Thibert demande d'ajouter 13.3 Corde à sauter – Nawatobi.

- Il est proposé par M. Gislain Tardif d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées et il est adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 OCTOBRE 2019

Mme Julie Robert demande une précision concernant 11.2: Tom Sawyer. Le coût sera plutôt de 5 \$ chargé aux parents. Il faut donc lire : « Il est proposé que 10 \$ par élève (680\$) soient déboursés à partir du FDS et que 5 \$ soit chargé aux parents ».

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Frère-André**

N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 19-20-11

- Il est proposé par M. Jean-François Pouliot d'adopter le procès-verbal avec la correction, il est adopté à l'unanimité.

4. PERIODE DE QUESTION DU PUBLIC (10 MIN)

Aucun public

5. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Chrystèle Thibert fait le résumé des points du Comité de parents du mercredi 6 novembre dernier. La politique du transport scolaire a été présentée dans sa nouvelle version, le mandat de M. Christian Beaudry est renouvelé en tant que protecteur de l'élève, une pièce de théâtre sera offerte gratuitement lors d'une soirée « conférence aux parents » le 29 janvier prochain.

6. POINT DE SUIVI (traité avant le point 4)

6.1. Eau de l'école – demande du CÉ

À la demande du CÉ, deux personnes ressources ont été invitées à présenter l'état de la situation sur l'eau de l'école. Mme Elizabeth Mc Donough, directrice et M. François Chartrand, régisseur aux ressources matérielles ont résumé l'historique de l'école en matière de qualité et d'approvisionnement en eau potable. Ils ont décrit les moyens mis en place en ce moment pour assurer la qualité de l'eau et ont parlé de l'annonce ministérielle relative aux tests pour s'assurer que l'eau des écoles du Québec ne contienne pas de plomb. Le CÉ a soulevé deux préoccupations : la quantité d'abreuvoirs disponibles aux élèves et l'odeur et le goût du chlore dans l'eau, dus à la chlorination de l'eau. Des suivis seront faits concernant l'eau de l'école.

7. POUR ADOPTION

7.1. Régie interne du CÉ

Point à corriger : 4.6 – Dans le cas d'une absence non motivée d'un membre à plus de 2 réunions, le membre sera contacté par la présidence pour demander de confirmer son intérêt ou de confirmer sa démission.

CÉ # 19-20-12

- Mme Chrystèle Thibert propose d'adopter la Régie interne du CÉ avec cet ajout et c'est adopté à l'unanimité.

8. POUR APPROBATION

8.1. Sorties et activités

8.1.1. Inter-école

Tel que mentionné par courriel le 4 novembre dernier, des élèves du 3^e cycle sont invités à participer à des tournois sportifs « inter-écoles » avec des écoles des environs. Le vendredi 8 novembre se tenait la première rencontre, en avant-midi, en basketball. Le 24 janvier, les élèves pratiqueront le volleyball. Une rencontre est prévue, en mai ou juin, en soccer. Ces rencontres se font à l'école Frère-André, pendant les heures de cours.

8.1.2. LIMET

Les élèves de l'activité-midi impro sont invités à assister à un match de la LIMET (lique d'improvisation de l'école

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Frère-André

N° de la résolution
ou annotation

Monseigneur Euclide-Théberge) le jeudi 21 novembre, sur l'heure du dîner. Le transport en autobus est offert par le Club Optimiste.

Cette activité avait été approuvée par courriel vers le 10 novembre.

8.1.3. Spectacle de Noël

L'école souhaite offrir un spectacle aux élèves à l'occasion des activités avant Noël. Le spectacle de Marc Trudel « La mystérieuse école » a été choisi. M. Trudel fait voyager les élèves par la magie à partir d'albums de littérature jeunesse. Il aura lieu le 17 décembre. Le coût de ce spectacle est de 1954\$. Il est proposé de payer les frais à partir du fonds à destination spéciale.

8.1.4. Sortie 2^e cycle (REPORTÉ)

Il est à noter que la sortie du 2^e cycle au Centre des Sciences aura lieu le 2 décembre et non le 12 décembre tel qu'approuvé au dernier CÉ.

8.1.5. Guignolée de l'école

L'école souhaite organiser la Guignolée, maintenant devenue une tradition. L'événement aura lieu le jeudi 5 décembre à partir de 8h05. L'argent recueilli sera remis au CABIR (centre d'action bénévole d'Iberville et région). Les denrées non périssables amassées à l'école leur seront également remises.

CÉ # 19-20-13

- Madame Ève-lyne Messier propose d'approuver les sorties et activités telles que présentées et c'est approuvé à l'unanimité.

9. POUR INFORMATION

9.1. Campagne de financement – Bilan

La vente des sauces St-Antoine a permis de récolter 6611\$ pour les activités et sorties proposées aux élèves. Comme les familles ont eu une dizaine de jours pour la vente des produits, il est proposé de prévoir davantage de temps à l'avenir. Sinon, tout a bien été et des commentaires positifs ont été reçus des parents.

9.2. Vente de vêtements des Aiglards

Les vêtements ont été reçus. L'entreprise Promovalex a même offert un sac orange à l'effigie des Aiglards avec chacune des commandes. Quelques erreurs ont été rapportées et sont actuellement traitées. Il est proposé de refaire une vente au printemps pour les familles qui n'auraient pas eu la chance de commander. Nous n'avons pas encore le profit ou pas généré par ces ventes.

9.3. Fonds à destination spéciale

Le chèque destiné au CABIR suite à la guignolée 2018 a finalement été remis et encaissé récemment. Selon Mme Palin, aucune autre transaction au FDS.

9.4. Mesures budgétaires EHDAA

Mme Palin présente les montants reçus dans les mesures budgétaires EHDAA et explique de quelle façon les sommes sont affectées. La mesure pour les parents n'est pas incluse à ce tableau, mais Mme Palin nous mentionne qu'elle a été utilisée pour Gustave et Cie. Mme Palin nous lit le projet de résolution pour confirmer que le CÉ a bel et bien eu l'information :

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Frère-André

N° de la résolution
ou annotation

RÉSOLUTION

**CONFIRMATION À L'ÉGARD DES MESURES
BUDGÉTAIRES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES**

Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2019-2020 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2019-2020 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant les montants attestés par la Commission scolaire des Hautes-Rivières comme étant transférés au budget de notre école;

CÉ # 19-20-14

➤ Il est proposé par Stéphanie Benjamin et résolu

Que le conseil d'établissement de l'école Frère-André confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures 15025, 15031, 15312, 15331, 15371 et 15372.

9.5. Normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Les documents sont les mêmes que l'an dernier, mis à part que des exemples d'évaluations sont ajoutés. Ils seront disponibles sur le site web de l'école.

9.6. Service de garde

Aucun point à traiter

9.7. Semaine de la Bienveillance

Cette semaine, l'école fête la semaine de la Bienveillance. Plusieurs activités sont prévues dont l'arbre de la Bienveillance (œuvre d'art collective), la journée orange, la pièce Le Baluchon Magique ainsi qu'une conférence de M. Clermont Bonenfant (Fondation du même nom).

9.8. Brigadières

La direction explique le quiproquo causé par une mauvaise version du calendrier de l'école le 4 novembre dernier.

9.9. Gustave et Compagnie

Retour sur la conférence offerte aux parents le mercredi 16 octobre, à l'école. Environ une vingtaine de personnes ont profité de la soirée. L'animateur a été à la fois touchant, drôle et très inspirant. Les participants ont adoré l'expérience. M. Stéphane Paradis a aussi rencontré les élèves en classe, ce qu'ils ont beaucoup aimé.

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Frère-André

N° de la résolution
ou annotation

9.10. Frais à la rentrée

La facture n'a pas encore été envoyée aux parents, contrairement aux années passées. Elle sera envoyée vers la fin janvier afin de représenter le plus fidèlement possible les frais qui seront chargés en photocopie, notamment.

*Julie Robert demande le report de la levée de l'assemblée.

10. POUR CONSULTATION

10.1. Goûter de Noël

Lors du prochain CÉ, des grignotines et une buche de Noël seront offertes aux membres.

10.2. Choix du photographe 2020-2021

Ce point est apporté pour que la réflexion commence sur le choix du photographe pour l'an prochain. Il est mentionné qu'une erreur est relevée quant à la facturation de la part du studio La Pomme Verte. Le prix chargé aurait dû être celui « sans ristourne à l'école » et le contraire a été appliqué. Une ristourne de 15 % sera donc payée à l'école vers le mois de février.

11. CORRESPONDANCE

Julie Robert a envoyé une correspondance du Conseil des commissaires aux membres à la demande du secrétariat général.

12. PÉRIODES DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MIN)

Aucun public

13. VARIA

13.1 Cour d'école

Le CÉ se questionne sur la possibilité d'utiliser une partie du FDS pour financer un renouvellement de la cour d'école. Un comité de travail est formé pour réfléchir à un projet d'embellissement de la cour d'école et pour des idées de campagnes de financement spécialement dédiées et des subventions disponibles. Membres de ce comité : Stéphanie Benjamin, Pascale McNulty et Julie Palin.

13.2 Patinoire

Le C.É. se renseigne à qui appartient la patinoire.

13.3 Corde à sauter - Nawatobi

Une compétition pourrait être organisée dans les locaux de l'école en mai 2020. Mme Chrystèle Thibert sonde l'intérêt et l'ouverture des membres.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- Madame Julie Robert propose la levée de la séance à 21h15 et c'est approuvé à l'unanimité.

CÉ # 19-20-15

Jean-François Pouliot, secrétaire

Julie Robert, présidente

Julie Palin, directrice